

En bref

Mai 2026

Le mot de l'équipe :

Près de deux mois après les élections, la nouvelle équipe prend ses marques! Nous n'oublions pas nos engagements pour vous tenir informés, alors voici le premier bulletin court de notre mandat «En bref». Vous trouverez cette édition chez les commerçants du Bourg. Un format plus long, «Au fil du Bourg», vous sera distribué 2 fois par an.

Le mot du maire :

Bourcates, bourcats bonjour, cela fait 60 jours que nous sommes en place, la construction de l'organisation que nous souhaitons se poursuit.

Ce travail se cumule avec la gestion du quotidien, des grands événements de l'été, des dossiers "oubliés" qui deviennent prioritaires et d'une trésorerie absente !

Toute l'équipe municipale s'investit et heureusement les agents de la collectivité sont présents et font leur maximum pour nous accompagner, pour assurer les services auprès des habitants, Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur les actions engagées, et nous gardons en ligne de mire un de nos objectif : Mieux vivre ensemble, c'est construire un village vivant, en lien et à l'écoute de tous.



Bruno
AYMOZ

Les élus de la majorité



Lucia
ROMANITA
1ère adjointe



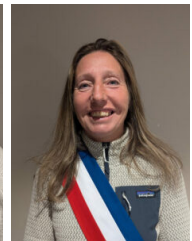
Lionel
RUINAT
2e adjoint



Barbara
LAVERROUX,
3e adjointe



Olivier
HUGONNARD
4e adjoint



Perrine
TICHIT
5e adjointe



Willy
DUPONT
6e adjoint



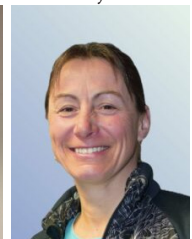
Serge
GALMARD
Conseiller délégué



Richard
BALME
Conseiller délégué



Janice
GAYRAUD
Conseillère déléguée



Myrtille
BERENGER
Conseillère déléguée



Corinne
LEWIS



Frédéric
DUROULE



Jordan
GOUILLARD



Ariane
WEBER



Sidonie
BEAUVAIS



Guy
VINCENT



Bibiane
ISSENHUTH

Depuis la prise de poste le 16/03/2026, la nouvelle équipe municipale a organisé des rencontres avec les employés municipaux, les équipes éducatives, les socio-professionnels, les institutions et les habitants.

Ces rencontres se poursuivent.

Les élus de la minorité



Guy
VERNEY



Romane
MORIAUD
SALVETTI



Patrick
PUISSANT



Renée
JOUVENCEL



Vincent
RODELLAS

Les résultats de l'audit financier

Lors de la campagne, nous avons évoqué le souhait de réaliser un audit financier afin de clarifier des informations contradictoires depuis l'automne 2025 au sujet des finances. La mission a été confiée à un cabinet indépendant qui a transmis les résultats mi-avril. L'étude complète est disponible sur le site internet de la mairie ou à l'accueil sur demande.

En résumé : une détérioration de la trésorerie et des épargnes.

- Lors du précédent mandat, la commune a investi plus que prévu. Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur la période 2023-2025 a été dépassé de 40 % (soit de 15 millions d'€ au lieu de 10,6 millions d'€).

- La commune n'est pas à jour de ses versements au SACO avec des arriérés pour l'exercice 2024 et 2025 (soit 900 000 €).
- La baisse de trésorerie n'a pas été compensée par la perception des subventions, qui sont toujours en attente de versement (liées aux règlements des factures).

Au cours de la mandature 2020-2026, les investissements ont été payés, en partie, avec le fonds de roulement (c.-à-d. les économies de la commune accumulées sur les 15 dernières années). Par principe, des finances saines conservent, a minima, le montant de 3 mois de fonctionnement (soit 1,5 millions d'€ pour Le Bourg d'Oisans). Cette réserve n'est plus disponible actuellement.

Par conséquent, le conseil municipal du 28 avril 2026 a validé :

- un emprunt relais d'1 million d'€ qui permettra de régler les dépenses dans l'attente, de percevoir les subventions et les recettes de l'année en cours
- un emprunt d'1,5 millions d'€ qui permettra de finir de payer les investissements déjà engagés pour 2026,
- une nouvelle ligne de trésorerie de 500 000 € a été souscrite en relais de la précédente qui se termine en juin 2026.

À l'issue du conseil et devant ces difficultés, il a cependant été acté:

- la stabilisation des impôts locaux.
- le maintien des projets déjà validés pour 2026.

Quels impacts pour l'avenir?

Pour recouvrer des finances saines et solides, la municipalité devra, pour 2026 et 2027, être très attentive aux dépenses afin de recréer un fond de roulement suffisant et des capacités d'investissement.

Mutuelle communale

Le 30 avril, la CCAS a validé un contrat avec la mutuelle « Entre Nous » qui permet l'accès à des contrats attractifs pour toute personne ne bénéficiant pas d'une mutuelle d'entreprise.

La mutuelle « Entre Nous » proposera des permanences en mairie régulièrement.

Risques naturels et chutes de blocs

Notre territoire de montagne est soumis aux aléas géologiques et climatiques.

À l'automne 2024, une commission de sécurité indiquait un risque sur les pentes en amont du camping « À la rencontre du Soleil ».

Cela a entraîné un avis défavorable, émis par la préfecture, à l'ouverture de certaines parties du camping. La municipalité précédente n'a pas traité ce dossier (pas d'arrêté et aucune action pour avancer à ce sujet).

En début de mandat, la préfecture a convoqué monsieur le maire avec les différents services de l'Etat et la commune de la Garde. La responsabilité du maire étant engagée en cas d'accident, un arrêté municipal va être émis dans le sens de la préfecture. Le maire, accompagné d'élus et des services techniques, ont pris en charge le dossier et ont rencontré les propriétaires du camping. La collectivité est très concernée par l'impact économique que représente une potentielle partielle fermeture de l'établissement, surtout lors d'une année de Tour de France. C'est pourquoi, une étude complémentaire a été prise en charge par la commune pour estimer la mise en œuvre d'une protection temporaire et partielle, permettant ainsi une ouverture limitée afin de réduire l'impact économique pour la saison qui arrive. Nous travaillons en étroite collaboration avec la préfecture sur ce dossier et sommes en attente d'une réponse définitive de la Préfecture. D'autres zones nécessiteront des interventions de sécurisation à venir (Bassey, Rochetaillée, Torrent St Antoine...).

La piscine

Pour 2026, des travaux de consolidation et de mise aux normes sont en cours pour une ouverture prévue mi-juin. Par la suite, il sera nécessaire d'envisager des travaux plus conséquents pour un équipement fonctionnel et un maintien pérenne de l'installation. Une demande de subvention du Département et de la Région est en cours pour les co-financer.

ouverture d'une classe ULIS

Une classe ULIS (Classe d'unité localisée pour l'inclusion scolaire) va être ouverte à la rentrée 2026/2027. À titre expérimental, il s'agira d'un demi dispositif sur l'école élémentaire et d'un demi dispositif sur le collège.

Tour de France / Étape du Tour

Cet été, le Bourg d'Oisans va vibrer pour :

- l'Étape du Tour, la course amateur (19 juillet)
- et le Tour de France (le 24 juillet «ville traversée» et le 25 juillet «ville de départ»).

Ces événements sont à la fois des opportunités pour le rayonnement de notre ville et de notre territoire mais sont également un challenge humain et logistique. Les équipes municipales et les élus travaillent déjà d'arrachepied sur le sujet.

La réussite collective de tels événements ne peut se faire sans l'engagement de vous toutes et tous : habitants, socioprofessionnels, visiteurs.

concernant spécifiquement l'Étape du Tour le dimanche 19 juillet 2026, la municipalité a besoin de 170 bénévoles ! Alors venez nous accompagner à relever le défi ! Faites-vous connaître à la mairie ou rendez-vous sur les supports de communication habituels (FB, site mairie), flashez le QR code et inscrivez-vous.



Communauté de communes

Ce mandat a aussi démarré avec la préparation des élections de la Communauté de communes de l'Oisans (CCO). Le 16 avril, Guy Verney a été élu président au deuxième tour devant Bruno Aymoz (22 voix contre 20). La commune du Bourg d'Oisans dispose de 10 sièges (8 pour la majorité et 2 pour la minorité).

Rencontres élus et citoyens

Monsieur le maire et Barbara LAVERROUX, sont allés à l'EHPAD le jeudi 30 avril 2026 pour fêter les 105 ans de la doyenne, Edith Marchesin. Courant avril, Janice GAYRAUD et Barbara LAVERROUX ont partagé un repas avec les habitants des Charmilles.

Serge GALMARD, Lionel RUINAT et Frédéric DUROULE ont rencontré des habitants de la Paute.

Révision du PLU

Le Plan Local d'urbanisme de la commune du Bourg d'Oisans va être révisé pour être en accord avec le SCOT validé. Le cabinet a été choisi et la phase de diagnostic est en cours. La phase de concertation avec la population est prévue courant 2026.

Infos diverses

- Le Conseil social et territorial (CST) a voté la mise en œuvre du télétravail pour les agents sur la période d'une année à raison d'une journée maximale par semaine et sur la base du volontariat.

- Inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires pour 2026-2027 en 2 étapes:

1- Inscription administrative en mairie (dossier et informations disponibles à l'accueil et sur le site de la mairie)

2- Admission :

*Ecole maternelle : 11, 18 mai et 1er juin 2026 de 8h30 à 18h

*École élémentaire : 18 mai, 2 et 8 juin 2026 de 8h à 18h

- La lutte contre le frelon asiatique se poursuit en Oisans, il est important de chercher à détecter les nids de fondation, dits nids primaires, de la taille d'une balle de tennis. Ils se trouvent à faible hauteur et à l'abri des aléas climatiques. En présence d'un nid, prendre une photo, signaler votre suspicion sur frelonsasiatiques.fr, la destruction du nid sera assurée par un désinsectiseur référencé. N'intervenez jamais vous-même.

Plus d'informations ?

GDS section apicole apiculture.gds38@reseauGDS.com ou 09 74 50 85 85.

Où retrouver *En bref* ?

sur le site internet de la commune :

<https://www.mairie-bourgdoisans.fr/>

sur la page Facebook :

Mairie Le Bourg d'Oisans - Isère

Pour aller plus loin, les rapports et comptes-rendus sont disponibles en mairie. *IPNS ne pas jeter sur la voie publique.*



AGENDA de mai à mi-juin 2026

Cet agenda n'est pas exhaustif, et peut faire l'objet de modifications.
Rendez-vous sur l'agenda du site internet de la commune, sur la page facebook et sur nos panneaux lumineux pour suivre le calendrier en temps réel.

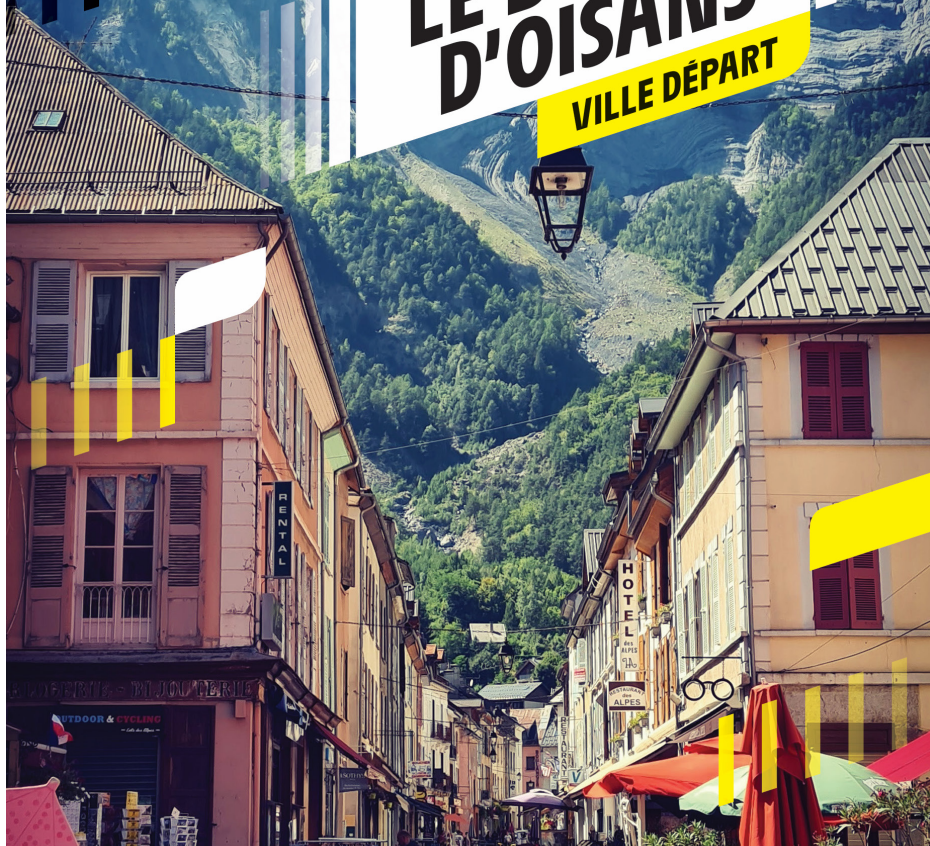
Quoi ?	Quand ?	Où ?
Spectacle <i>SOLEO</i>	19 mai 2026, 18h30	foyer municipal
Rencontre interclubs voitures anciennes	23 mai 2026, de 10h à 12h	théâtre de verdure
Musée en Fête Nuit des musées	23 et 24 mai 2026 programme site mairie	musée GALTA
Spectacle <i>Mon Cabrel sans guitare</i>	25 mai 2026, 19h	salle du cinéma
Concert de fin d'année de l'école de musique	26 mai 2026, 18h30	place du cristal (repli au foyer si mauvais temps)
Conférence santé sport «corps et mental»	26 mai 2026, 20h	salle du cinéma
Atelier pliage de livres	27 mai 2026, 14h à 15h30	médiathèque
Recrutement jeunes sapeurs-pompiers	27 mai 2026, 17h30	centre de secours
Conseil municipal	27 mai 2026, 19h	salle du conseil
Nettoyage de La Rive	30 mai 2026, 8h30 à 13h	rdz-vs gîte du Gd Renaud
Fête du Tour, course d'orientation en vélo	30 mai 2026, de 9h à 16h	rdz-vs parvis de l'Office de tourisme
Alpe d'HuZes	30 mai au 4 juin 2026	centre Bourg, place du cristal, foyer municipal
Quinzaine de la parentalité	1er au 15 juin 2026	divers sites programme CCOisans
Lecture dessinée L'autre côté de la montagne	3 juin 2026, 17h	médiathèque
Don de sang	9 juin 2026, 15h30 à 19h	foyer municipal
Spectacle DansEnCorps	13 juin 2026, 18h	foyer municipal
Championnat ligue motocross et quad	14 juin 2026, toute la journée	terrain de la catonne
EXPO <i>Habécédaire</i> , sensibilisation au handicap et à la différence	jusqu'au 26 juin 2026	maison du département

TOUR DE FRANCE

Samedi 25 juillet 2026

LE BOURG D'OISANS

VILLE DÉPART



TOUR de France

isère
LE DÉPARTEMENT

alpe*
huez

DO!
Bourg d'Oisans

OISANS
LES ALPES HYTHOUES

COLLECTIVITÉS PARTENAIRES